



CÉPAGE :

100% Chardonnay parcellaire : 50% cuvée Le Merger / 50% cuvée 10370
Vendanges 2019

ORIGINE :

Parcelles situées sur la commune de Villenauxe-la-Grande et de Bethon
Terroir argilo-calcaire : commune de Villenauxe-la-Grande
Terroir crayeux : commune de Bethon

DOSAGE : 0 g/l EXTRA-BRUT

VINIFICATION :

8 mois de vieillissement sur lies en cuve inox, pas de filtration, pas de passage au froid, soutirage la veille du tirage.
Fermentation malolactique.
Tirage : Mai 2020.

DÉGUSTATION :

Fruit d'une viticulture VDC avec zéro herbicide, cette cuvée d'exception sera un très grand moment de partage.

SERVICE

10°C - 12°C dans un seau à glace avec de l'eau fraîche et quelques glaçons.

FLACONNAGE : bouteille 75 cl

ÉDITION LIMITÉE & NUMÉROTÉE : 432 bouteilles

Les années de qualité méritent d'être reconnues dans nos flûtes !

